



# Brullioles

## Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 14 septembre 2012

### *Conseil Municipal d'Enfants*

La séance débute par la présentation d'un diaporama réalisé par le Conseil Municipal d'Enfants « sortant » de son voyage à Paris. Les jeunes élus sont ravis d'avoir participé à cette expérience, souhaitent bon « mandat » aux nouveaux conseillers et remercient chaleureusement Messieurs BERNARD et FAURE pour leur accompagnement tout au long des deux années de mandature.

### *Budget annexe lotissement communal*

Le budget annexe lotissement communal ne générant plus d'opérations comptables, les élus décident de le clôturer. Le bilan financier définitif de cette opération s'établit comme suit :

Dépenses	1 129 319 €	Recettes	1 152 000 €
----------	-------------	----------	-------------

Il en ressort un résultat positif de 22 681 € en faveur de la commune. Cette somme sera reversée au budget principal.

### *Subventions à de nouvelles associations*

Il est décidé de verser à Hallu Ciné (cinéma itinérant) et les Cherries (majorettes de Brullioles), nouvelles associations sur la commune, la somme de 200 € pour l'année 2012.

### *Challenge J.C. Péraud Chamousset en Lyonnais*

C'est le dimanche 28 octobre que la première édition du challenge Jean-Christophe Péraud Chamousset en Lyonnais va voir le jour. Cette compétition ouverte à tous à partir de 15 ans est organisée par l'association sportive du collège Saint Laurent en étroite collaboration avec la communauté de communes.

Jean-Christophe Péraud, actuellement coureur professionnel de l'équipe AG2R La Mondiale, a accepté de parrainer cette épreuve. Pour cette première sur le canton, il faudra enchaîner 24 km de VTT et 40 km de route.

Prudence sur les routes car vous risquez de croiser ou de doubler les coureurs pendant vos déplacements. Pour Brullioles, la course viendra de Montrottier par la RD 111, passera par la Pierre Noire pour se rendre sur St Laurent de Chamousset par la RD 81.

**Pour une bonne organisation de la course, des signaleurs bénévoles sont nécessaires. Si vous êtes intéressé(s), vous pouvez vous faire connaître auprès de la communauté de communes au 04.74.70.58.00.**

### *Personnel communal*

Monsieur Laurent PICOLET, est recruté en tant qu'adjoint technique stagiaire, en remplacement de Monsieur Bruno DUSSUD. Il prendra ses fonctions le 1<sup>er</sup> octobre 2012.

### *Station d'épuration*

L'article 10 de l'arrêté du 22 juin 2007 relatif à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées des agglomérations d'assainissement prévoit que soit versé au dossier de demande d'autorisation d'exploiter l'avis d'un hydrogéologue agréé qui doit valider les conclusions du bureau d'études IRH.

La commune a donc saisi mi juillet l'ARS (Agence Régionale de Santé) afin que soit nommé un hydrogéologue agréé dans le département du Rhône qui instruira le dossier.

Monsieur le Maire confirme l'implantation d'une haie autour de la station pour une meilleure intégration dans le paysage.

- **Ramassage Ordures Ménagères et Tri Sélectif**

- Rappel : Les sacs des ordures ménagères, pour le ramassage « porte à porte », **doivent être sortis uniquement le lundi**. En semaine en dehors du lundi, **il est interdit de les déposer sur la voie publique**, ils doivent être emmenés au point de collecte vers la salle des fêtes.

- Point de collecte sur le parking de la salle des fêtes :

Chaque jour, le service technique retire des sacs noirs (ordures ménagères) des containers jaunes réservés uniquement aux emballages recyclables. Nous demandons aux usagers plus de civisme car cette tâche remplie par nos agents est très ingrate et représente un nombre d'heures de travail mensuel assez conséquent. Les personnes qui hésitent sur la bonne démarche à adopter pour le tri sélectif doivent consulter les petits autocollants apposés sur les containers jaunes ou prendre des renseignements en mairie.

La Municipalité remercie la population de se soumettre à ces règles de bon fonctionnement des collectes.

### **Recensement de la population**

Le recensement de la population aura lieu du **17 janvier au 16 février 2013**. Madame France VOLAY et Monsieur Michel ROUX seront nommés prochainement agents recenseurs par arrêté municipal.

### **Infos diverses**

- **Secrétariat de la mairie**

Le secrétariat de la mairie sera fermé **le vendredi 19 octobre 2012** pour formation.

- **Recensement service national**

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre **la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant**. Se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille.

- **Manifestations**

Jeudi 4 octobre	Hallu ciné – séance cinéma
Samedi 6 octobre	Comité des fêtes – fête de la bière
Dimanche 7 octobre	Comité des fêtes – thé dansant
Dimanche 14 octobre	Repas de l'Amitié organisée par la Municipalité
Jeudi 18 octobre	Hallu ciné – séance cinéma
Mercredi 24 octobre	Club du Petit Bois – concours de belote
Samedi 27 octobre	Amicale Boules – assemblée générale
Jeudi 1 <sup>er</sup> novembre	Hallu ciné – séance cinéma
Samedi 10 novembre	Association des jeunes – bal
Dimanche 11 novembre	Cérémonie du 11 novembre
Dimanche 11 novembre	Association des Parents d'Elèves – vente de boudin (place de l'église)
Dimanche 11 novembre	Comité des fêtes – thé dansant